

Pages de journal

Gérard Parizeau

Volume 53, Number 1, 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1104432ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1104432ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Parizeau, G. (1985). Pages de journal. *Assurances*, 53(1), 130–140.
<https://doi.org/10.7202/1104432ar>

Pages de journal

par

Gérard Parizeau

3 janvier 1982

130

Jusqu'ici, au Canada, on mettait le signe de dollar devant le chiffre. Et puis tout à coup, on a commencé de procéder autrement ; on le met immédiatement après. C'est ainsi que l'on écrit 500.50 \$, et aussi 4,4 \$ millions au lieu de \$500.50 et \$4,4 millions. Personnellement, je préférerais la manière antérieure de procéder, puisque la nouvelle donne des choses aussi bizarres que 300.50 \$; ce qui, au fond, ne veut rien dire. On me fera remarquer que \$300.50 n'est guère mieux. Je ne sais pas. Je crois, au contraire, que l'indication est meilleure et elle a le mérite de maintenir une tradition. Ou alors qu'on écrive trois cents dollars et cinquante cents ou trois cent millions de dollars.



J'ai écouté le cardinal Léger ce matin à la radio de huit heures. À un moment donné, il a évoqué sa remontée du Saint-Laurent en bateau, avant de partir quelques mois plus tard pour le Japon, par la voie du chemin de fer, cette fois. Il était enthousiasmé par la qualité du paysage et la piété qu'indiquaient les églises et les clochers aperçus du large. L'été dernier, j'ai moi-même aimé ce pays qu'on traverse. Vu de la côte, il n'est peut-être pas aussi beau que du bateau, mais il est vraiment bien agréable. Ah ! s'il y faisait moins froid l'hiver et si l'eau du fleuve était un peu plus chaude l'été !

Son Éminence rappelait aussi son départ pour le Japon, où il allait fonder un collège ; tâche qu'on lui confiait à la suggestion du Cardinal Verdier. Comment imaginer qu'on le chargeât d'une maison d'enseignement religieux, sans qu'il connût la langue et le pays lui-même ? Son ignorance du Japon, de sa civilisation et de ses besoins était quelque chose d'inimaginable ; il l'avouait lui-même. Elle fait penser à ces gouverneurs du siècle dernier qui nous venaient d'Angleterre et qu'on remplaçait à vive allure. Souvent, ils partaient

avant d'avoir compris les gens et le milieu qu'ils avaient contribué à troubler davantage.

Il est vrai, cependant, que le Cardinal est resté assez longtemps au Japon pour s'adapter. Il a dit deux choses qui m'ont frappé :

a) « Il ne faut plus parler de païens à propos des indigènes ; il n'y a devant nous que des hommes ;

b) Le Japon est un très vieux pays d'une admirable civilisation. »

Quelle vie bien remplie a eu ce prince de l'Église ! Il a vécu à Saint-Anicet, à Valleyfield, mais aussi à Paris, à Rome et au Japon, avant de venir à Montréal, puis d'aller chez les lépreux d'Afrique.

131



Est curieux cet article de la *Gazette*, où l'on parle des placements immobiliers faits par les Canadiens aux États-Unis. Nous serions les troisièmes par ordre d'importance parmi les étrangers, derrière la Hollande et l'Angleterre. Nous y aurions, paraît-il, pour quelque onze milliards de dollars enfouis dans du ciment, de la pierre et de grands immeubles dont les loyers et la valeur suivent la marche de l'inflation. Pourvu qu'une crise grave ne les vide pas, même partiellement, comme en 1932 à New-York.

C'était également l'époque où le Crédit Foncier franco-canadien devait reprendre d'immenses *ranches* dans l'ouest du Canada (en Saskatchewan et au Manitoba), avant qu'un moratoire n'intervînt.

Mon ami *** rappelle parfois l'époque où, frais émoulu de l'École des H.E.C., il administrait d'énormes espaces où veaux, vaches, chevaux ne demandaient pas ses soins, mais exigeaient une surveillance à laquelle se livraient les cow-boys placés sous ses ordres.



5 janvier

Hier, les trottoirs étaient glacés sur le boulevard de Maisonneuve. À tel point que, pour éviter de tomber, il fallait marcher dans la rue qui, elle, était à peu près nettoyée. Autrefois, on chantait : « Les vidangeurs sont en vacances ». Hier, il aurait fallu reprendre la

chanson en disant : « Les déneigeurs sont en vacances ». Car malgré l'état de la route, ces Messieurs avaient bien jeté un peu de sable là où habitaient sans doute des échevins ou des gens importants, avenue Metcalfe, par exemple, mais ils avaient négligé les trottoirs du boulevard de Maisonneuve.

132 Ce matin, il pleut abondamment ; ce qui n'améliore pas l'état du trottoir ou du pavé. Les postiers de la nouvelle société de Sa Gracieuse Majesté n'ont pas voulu sortir car, ont-ils dit, le pavé était trop glissant. Et c'est hier que le président de la nouvelle société nous avait dit à la radio-télévision que le prix du timbre pour les expéditions au Canada passait de dix-sept cents à trente cents. S'il veut que son affaire soit rentable, il se garde bien de nous dire qu'elle fonctionnera régulièrement. Heureusement, car ses chauffeurs de camions l'auraient contredit dès le lendemain.

Nous sommes dans un heureux pays où règne l'ordre. Je veux bien le croire, mais, pour le maintenir, il faudrait souhaiter tout au moins que si nous payons plus cher, on nous donne autre chose que la satisfaction de nous diriger vers la rentabilité d'un service public. Autrement, à nouveau, on se moquerait de nous. Ce qui n'est pas à écarter.



Mon ami le juge Ignace Deslauriers m'a passé hier le livre de Pierre-Georges Roy sur les *Juges du Québec*. Il m'a rendu service en me signalant que l'auteur y avait non seulement présenté des études biographiques des magistrats du Québec depuis la Conquête, mais aussi une histoire judiciaire de la province sous le régime anglais.

Si je ne m'étais pas préoccupé jusque-là de la justice et des juges dans mon étude sur la seigneurie de Vaudreuil, c'est que Joseph Bouchette n'a mentionné aucun magistrat vivant dans la seigneurie, vers 1829. Et cependant, Vaudreuil était déjà un centre où l'on rendait la justice non sous un chêne, comme saint Louis, mais bien à l'abri, à l'intérieur d'un bâtiment quelconque – grange parfois – auquel a succédé un véritable palais de justice construit de 1852 à 1857. Il a assez belle allure, mais n'abrite maintenant que les vieux documents des notaires et des avocats, accumulés à travers les années.

Parmi les magistrats qui, plus tard, ont habité dans la seigneurie, il y a eu le juge George Pyke, qui a publié un recueil des jugements et arrêts rendus jusqu'en 1811 (1). Il est venu mourir dans sa maison de Mount Victoria à Hudson Heights. Mais je ne crois pas qu'il y ait vécu dans la région pendant la période qui m'intéresse.

Je me mets donc au travail pour assimiler, à mon usage, ce que cet extraordinaire chercheur qu'était Pierre-Georges Roy a réuni sur le sujet et ce que le juge Ignace Deslauriers a repris, en apportant des détails plus précis et plus élaborés dans son ouvrage sur les juges de la province de Québec.

15 janvier

Tout à l'heure, j'ai revu l'abdication d'Édouard VIII à la télévision. Quel souvenir cela évoque en moi ! On était alors en décembre 1936 ; j'étais au lit avec un phlegmon de la main droite, que mon ami Édouard Desjardins soignait très bien avec les moyens de l'époque. À la journée longue, j'écoutais les événements d'Angleterre qu'on rapportait à la radio. C'étaient les derniers moments du drame de l'abdication. Les influences qui se jouaient contre le Roi étaient puissantes. La question en jeu était à la fois politique et religieuse. Politique parce que le premier ministre Baldwin ne voulait pas accepter que le monarque épousât une divorcée. Il craignait aussi les opinions du Roi et, enfin, il ne voulait pas qu'une *commoner* montât sur le trône d'Angleterre. Il était servi en cela par la majorité conservatrice, qui ne pouvait accepter que le chef de l'Église anglicane eût à côté de lui sur le trône, une femme ayant brisé ce qui, pour l'Église anglicane, était encore les liens sacrés du mariage. Édouard VIII se débattait au milieu de toutes ces influences qui lui étaient contraires. Au fond, il n'aimait pas assez le trône pour lui sacrifier Mrs. Simpson, qu'on appelait irrespectueusement *Wallie*. Et puis, son métier de roi l'ennuyait.

Il décida donc d'abdiquer devant l'opposition que son mariage soulevait à la Chambre et dans sa famille.

Édouard VII aurait sûrement trouvé une solution. Pour l'amour de Madame Simpson, roturière, mais ayant un charme au-

(1) J'ai cherché l'ouvrage du juge Pyke à la bibliothèque du Barreau. La fiche indique sa présence, mais le bibliothécaire a dû admettre qu'il avait disparu, gardé sans doute par un amateur discret.

134

quel il ne pouvait résister, son petit-fils accepta de devenir le duc de Windsor. Il alla en France vivre une vie d'oisif, riche et considéré, mais qui l'abrutit rapidement. Je suis dur pour un homme qui a vécu une bien belle histoire d'amour. Je l'admets ; mais je le méprise un peu, car il n'a pas hésité à causer dans son pays un drame dont il faut être Anglais ou bien près d'eux pour comprendre la gravité. Le duc de Windsor a laissé des mémoires, comme aussi sa femme. Je n'ai pas voulu les lire. Depuis, on a fait un film de leur aventure. Il est fort bien fait, même s'il ne dit pas tout et s'il présente un souverain beaucoup plus sympathique qu'il ne l'était, à mon avis.

Dans son *Journal d'un journaliste*, Robert de Saint-Jean raconte une scène à laquelle il a assisté à Paris. Le jour des Rois, en mangeant le gâteau, le duc de Windsor a croqué la fève. De ce fait, il devenait le roi et sa femme, la reine. Ils n'ont pas hésité tous les deux à coiffer la couronne de carton doré. Comme le dit l'auteur : « La scène était pénible : le duc et la duchesse n'ayant pas l'air de se rendre compte de ce qu'ils faisaient ».

Nice, 26 janvier

Germaine et moi récupérons grâce à un sommeil de plomb. Pour ma part, je cède sans résistance et sans cette impression de perdre mon temps qui m'est ordinaire quand je me repose. Pour l'instant, dormir me semble être un plaisir insatiable.

Il faut dire qu'une fois de plus, avant mon départ, j'ai eu un excès de travail contre lequel je me défends mal. En même temps que j'ai fait une première correction de mon travail sur les Trestler, j'ai fait paraître mes *Pages de Journal de 1978* et j'ai vu à la préparation des numéros d'octobre, de janvier et d'avril 1982 de la Revue «*Assurances* ». Quand deviendras-tu raisonnable, me demande Germaine ? Hélas ! je n'en sais rien.



Le voyage a été bruyant. Il y avait à bord quelques ouvriers qu'on amenait en Lybie et ils en profitaient pour boire, aux frais d'Air France, et pour chanter. Heureusement, à un moment donné, les plus bruyants se sont endormis et nous avons eu la paix.



*** est élégante, riche, très riche. Elle habite l'Estérel ou le Ritz au Portugal et, à Cannes, le Majestic. En ce moment, à Nice, elle est au Négresco. Quand j'ai besoin d'argent, me dit-elle, j'appelle mon correspondant ou je lui écris et je reçois la somme tout simplement. Personnellement, je pense qu'elle s'ennuie car, même si elle vit dans un milieu de luxe, elle est bien isolée.

Je lui dis comme j'ai bêtement travaillé avant de quitter Montréal. Vous souffrez d'ego, me dit-elle. Je n'ai pas osé la faire préciser, même si je sais que le mot est à la mode.

Au cours de la conversation, elle nous a dit : « J'aime les invertis. Ils ne sont pas méchants, bien au contraire. Parfois, ils ont des délicatesses et généralement du goût et des idées. Avec eux, la conversation ne chôme pas ».

135

C'est un point de vue.

Elle a gardé beaucoup d'amitié pour quelques-unes de ses compagnes d'enfance, qui ont eu des vies bien différentes de la sienne. C'est d'elles qu'elle nous a parlé d'abord, montrant ainsi que l'amitié gardait pour elle toute sa valeur.



Entendu d'excellents flûtistes à l'Église réformée de Nice, boulevard Victor-Hugo. Dirigé par Jean Ornetti, le quatuor a donné, avec une grande maîtrise, un programme allant de Rameau, avec l'air du *Temple de la gloire*, à *Arcadie*, de M. Berthomieu. J'admire ces musiciens pour qui compte d'abord l'équipe et qui savent s'effacer devant elle, tout en reconnaissant la personnalité du chef.

J'ai dit déjà comme j'aurais aimé jouer de la flûte. Ainsi que le faisait Georges Duhamel aux pires moments de la guerre de 1914, quand il était désespéré de ne pouvoir rien faire contre la gangrène ou l'infection qui suivaient l'opération. Alors, avec trois de ses amis, le soir, il cherchait dans le quatuor qu'ils avaient formé, un remède à leur tristesse.

Je n'en suis pas là, mais j'aimerais jouer de cet instrument à certains moments où seule l'écriture ou la lecture peut chasser une tristesse lancinante.



J'ai bien peu écrit depuis le début de l'année, pris par toutes espèces de besognes dont, en particulier, ce travail sur la seigneurie de Vaudreuil et les Trestler. À un moment donné, j'ai buté sur le juge, que j'avais oublié de ranger parmi les personnages présentés dans cette étude sur le milieu régional de Vaudreuil. Ce n'est pas que je ne comprenne pas l'importance du magistrat dans les questions litigieuses, mais c'est que j'ai tenu à étudier d'abord la fonction de celui qui vit dans la seigneurie et qui y joue un rôle de tous les jours. Or, Vaudreuil n'est, depuis 1791, qu'une Cour de circuit siégeant obligatoirement une fois par an seulement. Il y a bien eu Pierre-Amable de Bonne, député de York, qui a été nommé juge à un moment donné, mais il l'a été pour la région de Trois-Rivières. George Pyke a eu une maison à Pointe Cavagnal où il est décédé, mais je crois qu'il a surtout exercé dans la région de Montréal. Le nom qu'il avait donné à sa maison, *Mount Victoria*, peut indiquer deux choses : le prestige dont déjà jouissait la jeune reine et la date approximative où la maison fut construite. Victoria monta sur le trône d'Angleterre en 1837, en effet (2).

Vers 1811, le juge Pyke a réuni en un volume la jurisprudence, ayant trait aux arrêts rendus dans le Bas-Canada. Il y aurait lieu de consulter son ouvrage. Peut-être y trouverais-je quelques détails qui compléteraient ma documentation. Mon ami, le juge Ignace Deslauriers, me suggère un troisième nom : celui du juge Norman Fitzgerald Unlacke, qui devint juge de la Cour d'appel à Montréal en 1825. Mais vint-il à Vaudreuil qui, à l'époque, n'avait guère que le rang de cour de circuit, encore une fois ? Ce n'est d'ailleurs qu'en 1847-52 que l'on construisit dans le village le bel immeuble en pierre qui devait abriter le tribunal.



Dans le salon d'Air France, le soir de notre départ, il y avait, en même temps que notre groupe, l'ancien président de l'ACDI. Il accompagnait son fils qui partait pour le Gabon.

Paul Gérin-Lajoie a rendu de très grands services au Canada en donnant à l'ACDI une importance internationale. J'ai mentionné déjà le nombre extraordinaire de pays avec lesquels l'agence traite. Dans notre avion, il y avait également un entrepreneur, qui accom-

(2) La maison daterait de 1832-34, me dit le peintre Cosgrove, qui l'occupe en ce moment.

pagnait ses hommes en Lybie et le grand patron d'une firme d'ingénieurs de Montréal qui, lui, allait discuter de contrats possibles à Casablanca. On avait vraiment l'impression d'une ouverture sur le monde.

Mon voisin me disait que cet ingénieur, avec qui je causais auparavant, avait eu, l'année dernière, des contrats de l'ordre de cent millions de dollars, à l'extérieur du pays. L'ACDI a ouvert bien des portes. C'est un exemple que l'on doit évidemment à la compétence de ceux qui en ont profité, tout en reconnaissant l'influence que Paul Gérin-Lajoie a exercée, avec cette énorme affaire qu'était l'ACDI.

137

Et dire qu'avant Hydro-Québec, on considérait nos ingénieurs comme n'étant capables de construire que des égoûts et des routes, peut-être des ponts. . .



Hier soir, j'ai entendu à la télévision des attaques assez vives contre le fonctionnarisme en France, ses lenteurs, ses oppositions et sa lourdeur. Après un film montré à la télévision, M. Alain Peyrefitte a dit ce qu'à titre de ministre, il avait tenté de faire pour corriger certains des graves défauts dont souffre, en France, le fonctionnarisme et dont il a parlé abondamment dans *Le Mal Français*. Assez méchamment, son successeur au ministère de la Justice lui a reproché de porter lui-même une partie de la faute, après avoir été vingt ans au pouvoir sans corriger les lourdeurs presque inexplicables et l'inertie du système.

L'émission était à la fois intéressante par la précision des faits apportés et déplaisante par la hargne que certains hommes politiques présents n'évitaient pas. Il était clair que le nouveau ministre voulait blâmer l'ancien, qui avait fait bien peu, selon lui, pour alléger la très lourde machine mise en place par Napoléon, à une époque de grand désordre, mais aussi de grande nécessité.

J'ai raconté déjà ce que j'avais constaté moi-même aux chemins de fer français où tant d'améliorations mécaniques avaient été réalisées sous l'influence de M. Louis Armand et de ses collaborateurs, sans aller jusqu'à alléger la machine administrative.



138 Comment peut-on admettre qu'on montre dans les foyers un film aussi immoral que celui qu'on a projeté à la télévision vers huit heures trente ? Qu'on en juge par ce bref résumé. Des chasseurs en forêt rencontrent une jeune femme venue visiter une maison qu'elle songe à acheter. Deux d'entre eux la violent ; elle s'empare d'un de leurs fusils, blesse à mort l'un d'entre eux, se sauve, mais est rejointe par le groupe. Un des chasseurs la blesse à son tour. Elle fuit, mais bientôt entourée par le groupe, elle pénètre dans un étang où, impassibles, les chasseurs la laissent se noyer, acceptant ainsi de faire disparaître le témoin de leurs turpitudes. La scène est atroce. Encore une fois, comment peut-on accepter qu'un pareil film paraisse dans les foyers ?



Reagan show, a dit Georges Marchais à propos des personnages que le président Reagan avait groupés autour de lui au cours de cette protestation collective contre la situation politique en Pologne. Marchais en parlait avec un profond dédain.

On ne comprend pas qu'un orateur communiste puisse s'exprimer ainsi, quand on sait qu'il est pieds et poings liés à une des dictatures les pires du monde actuel, et quand on sait que Georges Marchais lui-même ne cherche que révolution et prise en main du pays par le parti.

Il a parlé pendant cinq heures. Nulle part ailleurs, on aurait consenti à écouter sans broncher un pareil discours-fleuve.

Il existe, paraît-il, un communisme à la française ; il reste bien près du régime russe, quoi qu'on en dise. À tel point que bien des intellectuels ont quitté le parti récemment devant l'envahissement de l'Afghanistan et le régime du baillon instauré en Pologne.



En parlant de l'insécurité et des contradictions du parti au pouvoir, Jean d'Ormesson a écrit : « La France a cessé d'être un navire dont on sait où il va. À voir cette navigation hésitante, cette succession de zigzags, à entendre ces ordres et ces contrordres, ces coups de

sirène dans le brouillard, on dirait d'un bateau ivre ». C'est d'ailleurs le titre de son article dans *Le Figaro* de samedi.



La France vient de signer un autre contrat pour la fourniture du gaz naturel avec l'Algérie, cette fois. Est-ce pour servir de contre-poids à l'entente faite avec la Russie, qui a soulevé bien des critiques au point de vue de la sécurité du pays ? La France, dont les ressources en gaz s'épuisent vite à Lacq, se trouve ainsi de plus en plus à la merci de pays communistes. Il suffirait que l'on fermât le robinet en Algérie et en Russie pour que le pays fût privé d'une grande partie de ses approvisionnements.

139



Ce qui est terrible en ce moment pour des pays comme le Japon, la Hollande, l'Allemagne et la France, c'est que le sort de leur industrie est entre les mains de pays communistes ou arabes et, par répercussion, leur sécurité nationale. On a, paraît-il, d'immenses réservoirs souterrains pour les réserves, mais celles-ci ne dureraient qu'un temps limité. Et c'est ainsi que les guerres pourraient, dans l'avenir, être déclenchées ou empêchées par le seul facteur des ressources énergétiques.



Au Canada, le Québec relève actuellement de l'Alberta pour ses approvisionnements en gaz naturel. Un peu plus tard, Terre-Neuve viendra sans doute à la rescousse ; mais la province restera à la merci de ces deux robinets qui, en se fermant, la rendraient presque impuissante, à moins qu'elle puisse importer du gaz liquéfié ou qu'on découvre dans son sous-sol des ressources dont jusqu'ici, on ne soupçonne pas l'existence.

On peut imaginer un Québec coincé ou devenu un client d'une telle importance qu'on doive traiter avec lui.



Quels souvenirs va nous rappeler ce film sur la descente du Rhin en bateau que nous allons voir cet après-midi ! Déjà, nous étions allés jusqu'à Wiesbaden et de là à Baden-Baden où *** se ren-

dait chaque année pour une cure. Il nous avait recommandé un bien bel hôtel situé dans un parc.

140 *** a su organiser sa vie, comme il le désirait. Il aurait parfaitement pu verser dans l'égoïsme car, célibataire, il était centré sur son propre agrément. Il aimait les arts, les lettres, les gens. Il recevait beaucoup d'étrangers de renom, comme aussi des Canadiens ; il s'intéressait surtout à certains mouvements et il offrait des bourses ou son aide à des gens dans le besoin. Il présida l'Orchestre symphonique de Montréal pendant de nombreuses années à une époque où les choses n'étaient pas faciles, même si Pierre Béique en était le directeur administratif et s'il s'acquittait très bien de sa fonction.

Amateur de potins, *** n'a guère changé. Il était au courant des histoires de chacun et ne se gênait pas pour les raconter avec une abondance de détails qui charmaient ses interlocutrices suspendues à ses lèvres. Dans les salons où il fréquentait, il mettait une animation en tenant des propos irrespectueux sur à peu près tout le monde. On acceptait tout de lui. Jean Cocteau devait être ainsi, sauf que *** ne passait pas sa journée au lit avant une réception pour préparer ses mots ou ses histoires croustillantes. Tout chez lui était spontanéité. Il faudrait que je lui demande si je le décris bien ainsi.

Peut-être faudra-t-il le convaincre d'écrire ses mémoires. Il aurait tellement à dire sur cette société qu'il a fréquentée à Montréal, à San Francisco, à Londres et à Paris.

Un jour qu'il nous avait invités à déjeuner à l'hôtel Meurice à Paris, il y avait là deux de ses amies et un chef d'orchestre. À eux deux, ils avaient raconté, pendant deux heures d'affilée, des histoires de couchettes du Canada, d'Europe et des États-Unis, avec une abondance de détails et des précisions qui auraient pu les amener devant un tribunal, si l'auditoire n'avait été aussi indulgent et désintéressé.